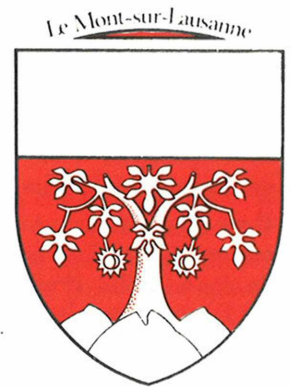
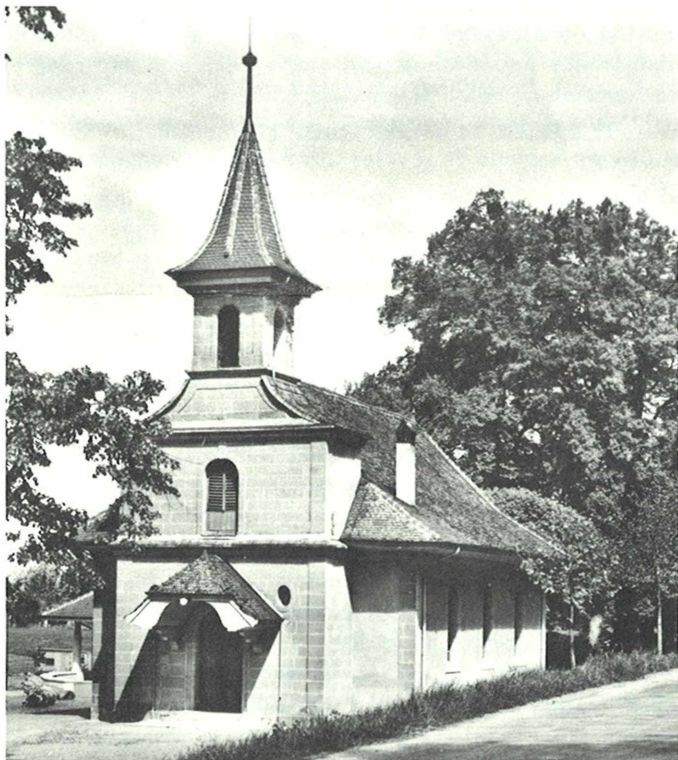


# AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne  
 Rédacteur : M. Alfred Borgeaud, municipal  
 Impression : Impression offset J.-P. Hauswirth, Le Mont

## RICHESSSES DU MONT



Sous ce titre très prometteur, les habitants de notre commune vont pouvoir faire plus ample connaissance, au travers de ce modeste résumé, avec une des merveilles de notre patrimoine communal.

Classée monument historique en 1970, lors des travaux de restauration, notre église est de style baroque tardif, très simple, tirant sa beauté de l'harmonie et de l'équilibre de ses lignes et de son volume. Certainement très peu de Montaines et de Montains connaissent son histoire au travers des années.

Avant la Réforme, le Mont possédait, près du cimetière actuel une chapelle sous le vocable de Saint-Jean l'Évangéliste, filiale de l'église de Saint-Paul, à Lausanne, (près de la cathédrale), dont les habitants du Mont étaient paroissiens.

Après la Réformation, la Seigneurie de Lausanne hérita

des droits de l'évêque et le village du Mont fit partie des terres de Lausanne, qui y exerçait tous les droits de justice. Il n'y avait point de conseil, les communiens en corps faisaient la police et administraient les biens communaux. Cette chapelle fut l'objet de litige entre les habitants du Mont et la ville de Lausanne, les premiers estimant que les fréquentes réparations incombait à la grande cité voisine. Le différend fut porté, en 1740, devant le Tribunal des suprêmes appellations de Berne, qui décida que les réparations étaient à la charge de la ville, mais que les gens du Mont devaient faire les charrois nécessaires. En 1795, l'église étant délabrée et trop petite, deux hommes prirent à coeur de donner aux paroissiens du Mont un temple digne de ce nom. Ce furent Bugnion l'aîné, pasteur et Auguste Bergier, moissonneur forain.

Après un rapport présenté à la Seigneurie de Lausanne par ces deux citoyens ( rapport d'ailleurs très succinct) mentionnant, entre autres, la vétusté de l'endroit, les paroissiens se plaignant d'avoir les pieds sur la terre battue, et la petitesse des lieux, le Mont comptant 700 âmes, il fut décidé le 18 août de la même année de construire le temple actuel.

Au printemps 1796, les communiens du Mont transportèrent le grès des carrières de Montheron, la molasse fut extraite des falaises du Châtaignier. Le premier clocher qui fut érigé, ne donna pas satisfaction : tout l'ensemble branlait lorsque la cloche sonnait. On chargea François-Louis Corbaz piqueur des ouvriers de refaire le clocher d'après le plan qui avait été agréé par le Conseil de la ville de Lausanne. Ce clocher donna lieu à des contestations de la part des habitants des Planches qui se plaignaient de ne pas entendre la cloche. Les communiens des hauteurs demandèrent à la Seigneurie de Lausanne qu'un second clocher soit placé aux Roches.

Cette requête resta sans réponse, mais Lausanne autorisa l'installation d'une seconde cloche. Le coût total de l'édifice s'éleva à environ Fr. 23'000.--, monnaie actuelle. La dédicace du temple eut lieu le 2 juillet 1797. Les trois hommes qui avaient mené leur oeuvre à bien, c'est-à-dire MM. Bergier, Bugnion et Corbaz ont dû avoir un moment inoubliable dans leur vie lorsqu'ils ont placés l'inscription suivante, sur la porte de l'église : Exauce la prière

que le serviteur fait en ce lieu. Daigne exaucer la supplication de ton serviteur et de ton peuple d'Israël lorsqu'ils prieront en ce lieu; exauce du lieu de ta demeure des cieux, exauce et pardonne.

Le pasteur Bugnion ne restait pas inactif et c'est lui qui commença la plantation des arbres bordant l'allée d'accès. Cette avenue fut continuée par M. Jean Bergier premier syndic du Mont, en 1803 et achevée sous le syndicat de Jean-Samuel Belet en 1819.

Pour compléter cet historique, encore quelques dates importantes: 1907: Pose de deux vitraux sur les fenêtres du fond. 1927: Première restauration. 1933: Installation de l'orgue sous le pastorat de M. Bezençon. 1970: Nouvelle restauration où plusieurs éléments furent remis en valeur par les architectes Pierre Grand et André Gold. La

remise en état en 1970 vit la disparition des vitraux et des peintures d'Henry Bichoff qui ornaient l'intérieur du temple.

Depuis Dubuc l'aîné, premier prédicateur ayant officié au Mont, en 1626, 32 pasteurs se sont succédé. Nous ne mentionnerons que les cinq derniers: 1890 MM. Munoz de Léon. 1922: Edmond Bezençon. 1934: Louis Mayor. 1950: Jean Burnier. 1965: Albert Olivier.

C'est volontairement que nous passerons sous silence le descriptif architectural de ce témoin du temps passé, mais, pour terminer, nous ne saurions que recommander aux habitants de notre commune de visiter cette richesse du Mont.

*Philippe CHAPPUIS*

## LE BÉNÉVOLAT

### UNE ACTION NOUVELLE ET UTILE.

Pour lutter contre l'isolement et l'anonymat, pour joindre également l'utile à l'agréable, nous vous proposons la mise en place d'une chaîne d'entraide bénévole.

Nous savons que bien des personnes seraient soulagées, dans certaines circonstances, de recevoir une aide. Mais où la trouver? Qui chercher sans avoir le sentiment de quémander une sorte d'assistance?

Nous savons aussi que beaucoup de personnes seraient heureuses de pouvoir rendre service occasionnellement à leur entourage. Il s'agit maintenant de récapituler les possibilités, car il existe des tâches pour tous les goûts, notamment:

- Disposez-vous d'une voiture? une personne âgée ou handicapée craignant de prendre un trolleybus, vous serait reconnaissante de la conduire une fois à destination.
- Êtes-vous une habile ménagère ou lingère? Quel soulagement vous pouvez apporter à un accidenté ou à un malade.

- Aimez-vous les enfants? Participez à l'organisation d'une garderie hebdomadaire ou inscrivez-vous pour la garde d'un enfant.

- Aimez-vous le contact? Quelques visites suffisent à procurer beaucoup de joie à un alité ou à un isolé. Lorsqu'on s'engage dans l'entraide, il est préférable de limiter son action dans le domaine qui nous intéresse et en fonction de notre disponibilité.

A notre époque, la bonne volonté et la solidarité sont les meilleurs moyens de révéler son sens de l'humain.

Il s'agit d'avoir aussi connaissance des besoins réels à satisfaire dans notre commune. Tous ceux à qui on voudrait et pourrait rendre service n'ont qu'à en faire part, en précisant l'appui bénévole qui leur serait nécessaire ou qui leur ferait plaisir.

Il leur suffit de s'annoncer à notre infirmière de santé publique, Madame Danièle MOILL, Collège du Mottier, tél. 021/33 16 92.

Toute discrétion est évidemment assurée.

## ÉTAVEZ-MARJOLATTE

Ce nouveau tronçon de route cantonale a été ouvert il y a quelques jours, mais sans discours, ni ruban coupé. La sagesse a voulu qu'il n'y ait aucun réveil de passions. Nous invitons chacun à parcourir ce tronçon qui fait dé-

couvrir un 5e coin du Mont. Quant à l'ancienne artère, elle n'est plus réservée qu'au trafic des bordiers, mais à voir les voitures qui défilaient dimanche dernier, il y a des conducteurs qui cherchent la contravention!

## ARTS ET LOISIRS

Dans le cadre des arts appliqués, nous organisons un cours de macramé qui aurait lieu dans notre Commune. Madame N. Mathys se fera un plaisir de donner ce cours qui débiterait le Mardi 11 novembre 1975 à 20 heures.

Prix du cours: Frs. 50.-- 5 leçons de 2 heures.

Veuillez-vous inscrire sans retard par tél. (021) 32 03 01 auprès de Madame Amaudruz-Luthi, Rte du Jorat, Le Mont.

## AVEC NOS SOCIÉTÉS

### UNION INSTRUMENTALE

L'Union Instrumentale du Mont organise les 15 et 16 novembre une fête folklorique à la grande salle. Le programme en est le suivant:

Samedi 15 novembre dès 15 heures, vente de fruits, légumes, pâtisserie + saucisses et saucissons (provenance

boucherie de la Fanfare). Un petit concert agrémentera cette vente. Le soir dès 20 heures, grand concert de gala par la Fanfare la CONCORDIA de Mièges (Valais) 60 exécutants. Après le concert, grand bal conduit par l'orchestre Thé Roland.

Dimanche 16 novembre dès 14 heures 30, la fête continue avec vente de charcuterie etc. L'Union Instrumentale du Mont agrémentera cette vente par quelques morceaux de son répertoire. Le soir aura lieu un bal conduit par la petite équipe de la fanfare. (Tombola - Buvette)

Samedi 8 novembre: de petites équipes de la fanfare passeront dans chaque ménage de la commune pour le massage de fruits, légumes, pâtisserie etc. Nous espérons que chacun réservera bon accueil à nos musiciens. Merci d'avance.

## AVEC LA S.F.G.



La S.F.G. a mis tout en oeuvre pour préparer sa soirée annuelle qui aura lieu le 29 novembre. Au programme sont prévues diverses présentations gymniques ainsi que des ballets faisant partie d'une revue théâtrale écrite spécialement pour cette occasion par Mr. Gérald VAUCHER et présentée par le groupe "Les six Boulettes". La société vous invite cordialement à sa soirée et vous prie de bien vouloir réserver cette date.

### DU NOUVEAU A LA S.F.G.

Dans le cadre de notre Société de Gymnastique, nous avons créé une sous-section "vélo", pour jeunes et moins jeunes. En effet, notre ami Daniel Spanhauer, expert dans tout ce qui touche au vélo, a bien voulu prendre ce poste.

Le but de cette nouvelle section n'est pas de faire concurrence à des "Vélo-Clubs", bien implantés dans la région lausannoise, mais de donner la possibilité aux jeunes de "tâter" ce sport et aux moins jeunes, de maintenir la forme sans faire d'excès et sans risques.

La saison est bientôt terminée, mais pour préparer un bon départ en 1976, nous prions toutes les personnes intéressées de prendre contact avec Mr. Daniel Spanhauer, tél. (021) 32 15 47.

### QUELQUES RESULTATS POUR TERMINER

- Tournoi de Volley-Ball du 31.8 à Yverdon  
Dames actives, 2ème sur 8  
Actifs 5ème sur 8
- Le dimanche 7.9 a eu lieu au Châtaignier, notre traditionnel concours interne des actifs.  
Le classement est bref:  
1er François Barras (sous-moniteur)  
2ème Bernard Wirz  
3ème Heinz Metz  
4ème Gilbert Burri  
5ème Klaus Perroulaz
- Tournoi de Handball à Etoy le 12.10.75.  
Le Mont 1 remporte le tournoi en groupe 2 et gagne le challenge "Lunica"

*Le président  
Dietrich Zieschank*

## SKEET-CLUB

Le club a été fondé en 1949. Il compte environs 80 membres et les tirs se déroulent au stand du Mont-sur-Lausanne, place du Châtaignier.

Il a pour but le développement et l'exercice du tir au fusil de chasse sur des pigeons artificiels.

Le club compte d'éminents tireurs, a fourni en 1974 3 des 4 membres de l'équipe suisse au Championnat du Monde à Berne, dont le meilleur tireur suisse, le Dr André ROCHAT, médecin-dentiste, à Lausanne, qui a obtenu, dans la discipline du skeet la 22ème et meilleure place suisse en touchant 191 plateaux sur 200.

Le club compte parmi ses membres 2 anciens champions suisses.

L'équipement de tir est le plus complet du canton de Vaud. Les deux disciplines de tir pratiquées au sein du club sont:

#### a) Le skeet

Tir sur pigeons d'argile lancés par deux machines se faisant face, distantes de 36 mètres, à partir de 8 postes dont 7 en-demi-cercle et l'un entre les deux cabines.

#### b) La fosse

Tir sur pigeons d'argile sortant d'une cabine située en avant du tireur sur commandement de celui-ci grâce à des appareils phoniques très délicats. Les plateaux partent selon des trajectoires différentes et inconnues du tireur.

De manière générale ces deux sortes de tir exigent du tireur une grande concentration, un coup d'oeil infailible, un réflexe foudroyant, une grande maîtrise de soi.

La coordination des mouvements au départ des plateaux se produit dans un temps très bref (environs 3/10e de s.)

Il convient de souligner que ce genre de sport est pratiqué par des personnes ayant un sens sportif très rare et cultivant l'amitié sous toutes ses formes.

C'est ce qui rend attractif les séances de tir fixées tous les jeudis après-midi et le dernier samedi matin de chaque mois, d'avril à septembre inclus.

L'activité 1975 de notre club est terminée à l'exception d'une compétition traditionnelle, la Coupe de Noël, qui aura lieu samedi 13 décembre 1975 toute la journée.

PS: La dénomination de notre club vient d'être transformée cette année en "SKEET-CLUB LE MONT-SUR-LAUSANNE", vu les attaches qui nous lient à cette commune.

## LES COMPAGNONS DE LA LA POËLE

Ils se sont manifestés l'année dernière lors de la fête du Village, et se retrouvent régulièrement pour affirmer leurs

talents de cuisiniers amateurs. Que font-ils donc lors de leurs réunions bimensuelles au sous-sol de la grande salle?

Aucun n'est cuisinier de métier, mais la Société trouve toujours en son sein assez de compagnons au palais affiné qui préparent le menu, les spécialités pour le repas du soir réunissant régulièrement entre trente et quarante participants.

Le Mont devient petit à petit un centre gastronomique. Jetons un coup d'oeil indiscret aux deux derniers repas et laissons faire à chaque lecteur ses propres commentaires !

11 septembre 1975

Amuse-bouche apéritif

Jardin de Blanche-Neige

Cèpe sur feuille de vigne

Riz pilaf aux foies de volaille

Filet de boeuf farci aux champignons

Pommes gaufrettes

Branche d'épinards

Carotte des marais

Saint-Honoré au triple-sec

Petit pain de Bâle

2 octobre 1975

Dodine de canard sur toast

Consommé brunoise

Gigot de chevreuil avec sa garniture

Sauce poivrade

Nouillettes au beurre

Salade de carottes rouges

Glace maison Nougatine

Tarte aux pruneaux

Café et marc égrappé de Bourgogne

Ils vont faire boucherie à mi-novembre sans profiter d'apprendre à préparer une fricassée digne des grandes traditions campagnardes.

*A. Borgeaud*

*membre fondateur*

C'est prévu pour 1976 !

## ÉCHO DES BOIS

Notre chœur mixte a déjà fixé la date de sa prochaine soirée annuelle au 27 mars 1976.

Aucun détail n'a encore filtré au sujet du programme; nous vous invitons néanmoins à retenir d'ores et déjà ce dernier samedi de mars.

## QUINES! CARTONS!

En attendant que notre commune ait atteint sa nouvelle limite de 3'000 habitants (nous nous en approchons tout près) nous devons nous contenter de TROIS LOTOS en 1975.

Les Sociétés locales, solidairement responsables et bé-

néficiaires, vous attendent avec leurs magnifiques lots:

Samedi 13 décembre de 16 h 00 à 02 h 00

Dimanche 14 décembre de 14 h 00 à 24 h 00

Dimanche 21 décembre de 14 h 00 à 24 h 00

## HISTOIRE ANCIENNE

En cette fin d'été, abandonnant pour une fois les soucis des finances communales et des plans directeurs de toutes sortes, enfourchons ensemble la machine à explorer le temps et laissons-nous conduire au 18<sup>e</sup> siècle où le rédacteur du Nord (d'aujourd'hui) nous attend pour nous faire revivre le

### PROCES ENTRE LE MONT ET LAUSANNE

(le Nord, N° 89, décembre 1963)

Nous sommes en 1731, donc en pleine période bernoise. A la suite de diverses contestations au sujet de leurs limites communes, la Seigneurie de Lausanne et la Communauté du Grand et du Petit-Mont (qu'on appelait alors le Mont-Constancier et le Mont de Middel) décidèrent de procéder à une nouvelle délimitation de leur territoire. Celle-ci fut terminée et acceptée de part et d'autre le 28 avril 1733 et le bornage achevé le 11 janvier 1734, sous la direction du Commissaire Melotte. De par cette délimitation les domaines des Buchilles, de Penau, Manlout, les Tholles (aujourd'hui "Le Chalet de la Ville"), Barges le Géziaux, etc., faisaient partie du territoire de la Seigneurie de Lausanne.

Cette décision ne mit pas fin aux contestations, car dès 1735, les communiens du Mont élèvent de nouvelles plaintes et réclament la restitution des territoires sus-indiqués. Ils font appel à la Justice de Lausanne qui désigne des arbitres et en connaissance de cause elle confirme la décision de 1733 dans sa séance du 9 juin 1739. La Communauté du Mont s'adresse alors au bailli de Lausanne qui est Philippe Mageran, dernier descendant d'une noble famille valaisanne venue à Berne pour cause de re-

ligion. Celui-ci fait désigner de nouveaux arbitres chargés de faire rapport avec tous les documents possibles sur ce litige. Le Commissaire Tissot chargé des intérêts de Lausanne note, par exemple, pour ce qui concerne les Buchilles: «Le Commissaire Lecoultre n'ayant rien dit sur le mas des Buchilles qui est le long du Flon renfermé dans les Rasperes de la ville, il n'est pas à présumer que la Commune du Mont y forme des prétentions de territoire qui ne pourroient être que mal fondées et dont elle seroit sans autre éconduite de droit, n'ayant rien à prétendre à l'Orient des anciennes pierres croisées, etc.» Il termine son rapport par ces mots: «C'est dans cette attente (confiance en la Justice de LL.EE.) que nous répandons en vœux pour vos Excellences et pour la gloire de l'Etat.» Le bailli Mageran examine les rapports des commissaires et tranche le conflit en faveur de la Commune du Mont en ordonnant qu'une nouvelle délimitation soit faite. Ceci se passe le 4 mars 1741 et le 21 avril 1742, la Suprême chambre des Appellations romandes à Berne confirme la sentence baillivale qui donne raison au Mont.

La nouvelle délimitation est terminée le 7 septembre 1742, les lieux contestés font retour au territoire du Mont dont ils dépendent encore aujourd'hui. Par contre Lausanne conserve la propriété du Géziaux, de Praz-Longet, des Tholles, qui restent sur le territoire du Mont, mais la ville doit des redevances à cette commune.

La carte du Mont qui fut dressée pour l'instruction de ce procès où nous retrouvons la plupart des lieux-dits maintenus jusqu'à nos jours, sera publiée ultérieurement.

*P. RAUSCHERT*